

Domont PDC : Un premier pas dans les négociations !

⇒ **De nouveaux CDI :**

Suite à l'audience avec votre Directeur d'Etablissement, la CFDT a obtenu la cédésation de deux collègues, jusqu'ici en CDD, d'ici la fin du mois de décembre. Un CDI à effet immédiat qui permettra de reprendre leur ancienneté.

Et un CDI de plus pour le mois de janvier 2017.

⇒ **Prime casier :**

La CFDT, signataire de l'accord d'accompagnement social, a obtenu que les agents n'ayant pas fait leur casier lors de la réorganisation puissent le refaire contre une prime de 80 euros.

⇒ **Ré-accompagnement :**

Une vague de ré accompagnement de tournées a déjà débutée. N'hésitez pas à demander à être réaccompagné si vous le jugez utile !

Les négociations sont toujours en cours, la CFDT revendique toujours :

- Le comblement de tous les postes vacants afin d'intégrer des collègues CDD en CDI.
- La création d'une position « MANUT » à 100%
- Le réajustement et la création de tournées

Nous comptons sur votre soutien !

Ne restez pas isolés, plus nombreux, nous serons encore plus forts !

Pour soutenir et renforcer notre action, syndiques-toi à la

CFDT ! 